

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 144 (2023)
Heft: 9

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Juillet 2023

L'engouement pour les abeilles mellifères a des inconvénients

12.07.2023, Journal de la ville de Zurich, Isabella Seemann

Les apiculteurs amateurs évincent-ils les abeilles sauvages de Zurich ? Le film « Le dilemme des abeilles » explique quelles abeilles sont réellement menacées d'extinction - et ce qui peut être fait pour y remédier.

Le « Urban Beekeeping » est en plein essor : en ville de Zurich aussi, des milliers de colonies d'abeilles domestiques vivent dans des jardins et sur des toits plats - même des multinationales possèdent des ruches pour se donner une image verte. Dans son documentaire « Le dilemme des abeilles - entre profit et protection des espèces », la biologiste zurichoise Isabella Sedivy se demande si les abeilles mellifères pourraient devenir un danger pour leurs cousines sauvages.

Effrayés par la mort des abeilles, nombreux sont ceux qui veulent faire quelque chose de bien pour les abeilles : la ville de Zurich connaît un véritable engouement pour l'apiculture, le nombre de colonies d'abeilles augmente et le miel de la ville est commercialisé avec succès. Pouvons-nous, nous citadins, sauver les abeilles ?

Isabella Sedivy : Le problème, c'est que beaucoup de gens pensent qu'il faut sauver les abeilles. Pourtant, l'abeille mellifère est de loin l'espèce d'abeilles la plus fréquente en Suisse. En revanche, de nombreuses espèces d'abeilles sauvages, pour lesquelles les villes sont devenues un refuge important, sont menacées. Environ 160 espèces d'abeilles sauvages sur les 600 que compte la Suisse vivent à Zurich.

Quelles sont les conséquences, en partie imprévues, de l'élevage d'abeilles mellifères en ville ?

Des chercheurs de l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage ont comparé l'offre florale à Zurich et dans d'autres villes suisses avec le nombre d'abeilles mellifères et sont arrivés à la conclusion que le nombre élevé d'abeilles mellifères a pour conséquence que celles-ci entrent en concurrence avec d'autres insectes pollinisateurs pour le pollen et le nectar. Et comment se portent les abeilles mellifères en ville ? Elles se portent en tout cas mieux que dans les campagnes environnantes fortement exploitées par l'agriculture. Dans les jardins et les parcs, elles trouvent plus de fleurs et ne sont pas exposées à des pesticides nocifs. Mais comme de plus en plus de gens élèvent des abeilles mellifères et que des entreprises installent des ruches pour leur image, la situation commence à se dégrader. Même pour les abeilles mellifères entre elles, car les maladies peuvent ainsi mieux se propager.

L'urban beekeeping est-il un cas exemplaire de « le mieux est l'ennemi du bien » ?

Comme partout, c'est une question de mesure. L'élevage d'abeilles mellifères a longtemps été étroitement lié à l'agriculture. Les abeilles mellifères y pollinisent les cultures comme le colza ou les fruits. Le miel est un sous-produit bienvenu. L'apiculture dans les villes est une nouvelle tendance qui a pris de l'ampleur, au grand dam d'autres espèces d'insectes. Ce qu'il faut maintenant, c'est une méthode intelligente pour réguler la densité d'abeilles mellifères.



Credit: PD

Que faut-il faire concrètement pour protéger les abeilles sauvages dans les villes ?

Nous ne devrions pas seulement protéger les abeilles sauvages, mais les encourager très concrètement - et avec elles toute la biodiversité. Le meilleur moyen d'y parvenir est de multiplier les espaces verts, qui doivent être gérés et entretenus de manière naturelle. Des surfaces non imperméabilisées, des toits plats végétalisés, des coins sauvages et des friches, des arbres indigènes et du bois mort.

Quelle est l'efficacité de l'installation d'un hôtel à abeilles dans le jardin ou sur le balcon ?

L'hôtel pour abeilles est surtout utile pour observer les abeilles sauvages. Si l'on veut les favoriser, il faut planter les essences indigènes appropriées. On les trouve par exemple en ligne sur Future Planter, où l'on peut commander des fleurs spécifiques pour les abeilles sauvages et les papillons. En outre, il faut des coins sauvages dans le jardin pour servir d'abri et de lieu de nidification, et il faut renoncer totalement aux pesticides. Le film « Le dilemme des abeilles - entre profit et protection des espèces » peut être visionné (ndlr: en allemand) dans la médiathèque de www.srf.ch (taper « Bienendilemma » dans le champ de recherche).

En dehors de l'agriculture, elle n'est pas nécessaire

12.07.2023, Schweizer Bauer, Urs Heinz Aerni

Dans son film « Le dilemme des abeilles », la biologiste et journaliste Isabella Sedivy documente une évolution de l'apiculture qui est sous-estimée. Les abeilles n'auraient leur place que dans les zones agricoles.

Schweizer Bauer: Qu'est-ce qui vous a incitée à faire ce film ?

Isabella Sedivy: Je m'intéresse depuis longtemps à ce thème et j'ai participé à plusieurs films sur les abeilles dans le cadre de mon activité au sein de « Netz Natur ». C'est pourquoi je sais depuis longtemps que l'abeille mellifère est un animal d'élevage et qu'elle est utilisée à tort

comme symbole de la biodiversité. Mais c'est justement parce que l'abeille mellifère est un animal de rente qu'elle dispose d'un puissant lobby. Les apiculteurs s'engagent dans le monde entier contre les poisons particulièrement nocifs pour les abeilles comme les néonicotinoïdes, ce qui profite également à tous les autres insectes.

Cependant... ?

Mais en même temps, de nombreuses personnes se sont mises à élever des abeilles mellifères, pensant faire quelque chose pour la biodiversité sur ce terrain. C'est ainsi que la quantité d'abeilles mellifères a fortement augmenté et qu'elles sont devenues un problème pour les abeilles sauvages et les autres insectes pollinisateurs, en particulier dans les villes et les réserves naturelles. Mais le sujet m'a vraiment passionnée lorsque j'ai appris qu'il y avait de plus en plus d'abeilles mellifères sauvages et que l'abeille noire avait été clairement identifiée comme un animal sauvage indigène dans un rapport non publié à l'intention de l'Office fédéral de l'environnement.

Dans votre film, vous racontez également comment l'abeille mellifère est devenue un animal d'élevage et, en même temps, une nuisance pour les abeilles sauvages et la nature.

Je me suis renseignée sur les différentes sous-espèces d'abeilles et formes d'élevage détenues en Suisse. Le dilemme est vite apparu. En effet, les abeilles qui produisent plus de miel ont aussi des colonies plus grandes, la douceur que l'on cultive chez les abeilles s'accompagne d'une plus grande sensibilité aux maladies et la plupart des apiculteurs utilisent des abeilles dites Swiss-Mix, composées d'un mélange de différentes races d'élevage.

Avec quelles conséquences ?

Dans tout l'élevage, on n'accorde guère d'importance à la robustesse face aux parasites et aux maladies. Le comportement d'essaimage, qui contribue en fait à la santé des abeilles mellifères, est également supprimé. J'ai rapidement compris pourquoi les abeilles mellifères étaient devenues un fardeau pour les abeilles sauvages. C'est principalement lié au fait que l'apiculture s'est déplacée de l'agriculture vers les zones urbaines et les réserves naturelles.

Que conseillez-vous à l'apiculture ?

En tant qu'apiculteur, on peut bien sûr renoncer à l'élevage d'abeilles mellifères dans une région si l'on voit que de nombreuses abeilles mellifères y sont déjà élevées. Mais on s'énerve aussi lorsqu'un autre apiculteur utilise quand même le site. Votre regard cinématographique et critique sur les coulisses de l'apiculture suscite des débats et des discussions.

Quelles seraient, selon vous, les prochaines étapes nécessaires et possibles dans la bonne direction ?

En tant qu'animal de rente, l'abeille mellifère est rattachée à l'Office fédéral de l'agriculture. Mais comme l'abeille noire a été clairement définie comme un animal sauvage, l'Office fédéral de l'environnement devrait prendre ses responsabilités dans ce domaine. A mon avis, l'abeille mellifère, animal de rente, a clairement sa place dans l'agriculture, où elle représente une valeur ajoutée pour la pollinisation des plantes utiles telles que les fruits et les légumineuses.

Vous pensez en fait que l'abeille mellifère n'est pas un animal destiné à la nature ?

C'est exact. L'abeille domestique n'est pas nécessaire en dehors de l'agriculture, dans les réserves naturelles, dans les zones d'habitation et même dans les régions de montagne. Il y aurait ici de la place pour les abeilles mellifères sauvages et pour une apiculture respectueuse des animaux, réglementée de telle sorte qu'il n'y ait que le nombre d'abeilles mellifères qui soit compatible avec les abeilles sauvages et les autres insectes polliniseurs. Ainsi, l'abeille mellifère pourrait être sauvée en tant qu'espèce d'insectes capable de survivre et, avec elle, toutes les espèces animales qui en dépendent.

Aimez-vous et mangez-vous personnellement du miel ?

Oui, mais je n'en ai toujours consommé que très consciemment. Ce que les apiculteurs produisent en Suisse en matière de miel ne représente qu'une petite partie de la consommation totale de miel. La plupart du miel en Suisse est importé.

A quoi les consommateurs devraient-ils faire attention lorsqu'ils achètent du miel dans un magasin ?

Je ne pense pas qu'en tant que consommatrice, on puisse faire quelque chose pour le miel. La seule chose qui aurait tout au plus un effet minime serait de ne pas consommer de miel du tout. Le nombre d'abeilles mellifères détenues dans une région, l'existence de dispositions sur la génétique des abeilles mellifères dans une région, comme dans le canton de Glaris, ou même de zones protégées pour les abeilles mellifères sauvages, tout cela ne peut être réglé que par la loi. Cela ne peut pas être contrôlé par la consommation.

Portrait

Isabella Sedivy est biologiste et journaliste. Elle est cofondatrice avec Bettina Walch de Plan Biodivers GmbH à Zurich, une entreprise de communication environnementale et de planification de projets. Auparavant, elle a travaillé à l'Institut fédéral de recherche WSL en tant que collaboratrice scientifique, puis à la SRF en tant que rédactrice de « Netz Natur » et « Schweiz aktuell ». Avec Bettina Walch, elle a planifié et dirigé le projet « Mission B » pour la SRF. Isabella Sedivy se promène souvent dans la nature avec sa famille, mais aussi parfois à cheval.



Credit: SRF

Les animaux de rente suisses sont en principe en bonne santé

12.07.2023, SchweizerBauer, Susanne Meier

La Suisse est considérée comme indemne de 28 épizooties et zoonoses. L'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) vérifie en permanence si certaines maladies animales sont présentes chez les animaux de rente. Les données de l'année 2022 viennent d'être publiées.

L'absence d'épizooties compte

Les objectifs des programmes de surveillance sont spécifiques à chaque maladie : pour certaines maladies animales, il s'agit de documenter l'absence de ces maladies, pour d'autres, il s'agit de surveiller leur présence ou le succès de la lutte. Fait réjouissant : tous les programmes



Cette abeille porte un acarien Varroa. L'acariose des abeilles est plus fréquente qu'en 2021.

de surveillance ont atteint leurs objectifs en 2022. Pour les maladies suivantes, l'absence de la population a pu être démontrée : Rhinotrachéite infectieuse bovine (IBR), leucose bovine enzootique (EBL), syndrome reproducteur et respiratoire porcin (PRRS), maladie d'Aujeszky et brucellose ovine et caprine.

Lutte en cours

Pour l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), la diarrhée virale bovine (BVD), l'influenza aviaire, la maladie de Newcastle, l'infection des volailles par *Salmonella* et la tuberculose bovine, les objectifs des programmes de surveillance ont été atteints. Selon l'OFAG, les résultats pour 2022 montrent donc une fois de plus que la Suisse présente un bon état de santé des animaux de rente.

Trois programmes de détection précoce ont permis de surveiller la peste porcine africaine chez le sanglier, la tuberculose chez le cerf en Suisse orientale et dans la Principauté du Liechtenstein et le petit coléoptère des ruches. Jusqu'à présent, aucune de ces épizooties n'a été introduite en Suisse.

Les services vétérinaires cantonaux ont annoncé 1167 épizooties de plus que l'année précédente (1048), avec une augmentation de la coxiellose, de l'avortement dû aux chlamydias chez les moutons et les chèvres, de la BVD, de l'acariose des abeilles, de la cryptosporidiose, de la maladie hémorragique virale du lapin, de la trichinellose et de l'actinobacillose. Les cas de salmonellose ont été moins nombreux, tout comme ceux de campylobactériose, de loque américaine des abeilles, de pseudotuberculose des ovins et des caprins et de néosporose. Des cas d'épizooties pour des maladies pour lesquelles la Suisse déclare la liberté sont apparus pour la maladie de Newcastle, l'influenza aviaire, l'arthrite-encéphalite caprine et la rage. Tous ces cas n'ont pas eu d'influence sur le statut « indemne de maladie » de la Suisse.

Les abeilles adorent se frotter au savonnier

14.07.2023, La Région Nord vaudois / Journal de Vallorbe, textes et images : Georges Pury

Notre paysagiste s'intéresse cette semaine au savonnier *koelreuteria*. Les arbres à floraison estivale ne sont pas nombreux. Nous avons déjà parlé des Catalpas qui ont déjà terminé leur floraison, des Sophoras qui vont la débuter, ainsi qu'une espèce de marronnier nain, en pleine floraison actuellement. Le savonnier est l'un des arbustes à floraison estivale le plus intéressant par sa floraison jaune de longue durée à une période où il n'y a plus beaucoup de fleurs, par ses graines en forme de lampions et la coloration jaune de son feuillage en automne. La forme et la dimension de l'arbre sont aussi à retenir car il ne dépasse pas dix mètres de haut, de forme étalée comme un parasol.



Les grappes de capsules contenant les graines.



Chez Kudelski, à Cheseaux-sur-Lausanne.



Les grappes de fleurs.



Un savonnier dans un jardin de Cheseaux-Noréaz.

Sa croissance est assez rapide au début, puis se stabilise et devient plus large. Il est très facile à cultiver car il supporte la plupart des terres et les chaleurs caniculaires. Dans les années 1970 à 2000, un architecte-paysagiste très connu dans la région lausannoise, José Lardet, en avait fait sa carte de visite car on trouvait des *Koelreuteria* dans la plupart de ses réalisations, la

plus représentative étant l'entourage des bâtiments de l'entreprise Kudelski à Cheseaux-sur-Lausanne. Là, de nombreux savonniers âgés de plus de 40 ans sont en pleine floraison. Dans le Nord-vaudois, je n'en ai pas rencontré beaucoup et je serais heureux que l'on me signale les exemplaires remarquables.

Ils pourraient devenir plus courants, vu leurs qualités décoratives et la facilité de leur multiplication. Cette dernière faculté pourrait même leur être néfaste car ils pourraient vite être classés dans les plantes invasives, à l'instar des laurelles mais aussi de nombreux arbustes indigènes ! Par contre, le fait que les abeilles connaissent très bien ses fleurs est un atout, même si l'on peut soupçonner leur miel d'avoir un goût de savon !

La loque des abeilles touche huit communes valaisannes

21.07.2023, Le Nouvelliste, JVC

Maladies bactériennes très contagieuses, la loque européenne et la loque américaine, frappent les abeilles valaisannes. Ou plutôt leur couvain. Précisons d'emblée que les humains ne courrent aucun risque. Après la découverte et le traitement de quatre foyers l'an passé, notamment à Nendaz et à Chermignon, de nouveaux cas sont survenus cet été dans huit communes, annonce l'Etat du Valais dans un communiqué diffusé hier. Des inspections sont actuellement menées sur environ 1000 ruches réparties dans plus de 150 ruchers sur les communes de Nendaz, d'Evolène, de Vérossaz et d'Evionnaz.

La région de Nendaz est fortement touchée. Dans le Haut-Valais, les communes de Visperterminen, de Blatten, de Saas-Almagell et de Bettmeralp sont concernées. Les deux loques se transmettent par un contact direct entre abeilles, mais aussi par l'intermédiaire du matériel apicole, comme les cadres ou les ustensiles. La maladie peut décimer des ruchers entiers, c'est pourquoi des mesures doivent être prises. Comme le prévoit la réglementation fédérale, « l'inspecteur des ruchers tue toutes les colonies présentant des symptômes » de loque avec du 502.

Si plus de la moitié des colonies d'un rucher sont touchées, elles doivent toutes être détruites. Des restrictions de déplacement des abeilles sont également appliquées dans un rayon d'un ou deux kilomètres autour des foyers découverts. L'Etat du Valais rappelle que « tout apiculteur, amateur ou professionnel, non encore enregistré, a l'obligation d'annoncer son activité et ses ruchers » par l'intermédiaire de l'inspecteur régional. Les cas suspects de loque doivent aussi être annoncés.

Une jeune fille décroche son diplôme d'apicultrice à l'âge de 10 ans

22.07.2023, Journal du Jura, Margrit Renfer

Cire d'abeille, boîte d'élevage de reines, rucher ; Jasmin Scheurer est chez elle dans le monde des abeilles. Elle est désormais apicultrice indépendante.

Avec son père Thomas, qui s'intéressait également à l'apiculture depuis longtemps Jasmin Scheurer, alors élève de deuxième année à Longeau, a suivi le cours de base pour se lancer dans l'apiculture. « J'ai vraiment appris beaucoup au moment d'acquérir les connaissances élémentaires, car le sujet m'a tellement captivée », déclare l'adolescente de 14 ans. Après deux ans de formation, elle a reçu avec fierté son diplôme d'apicultrice à l'âge de 10 ans.

Elle a alors aidé son père à mettre en place les infrastructures et a intégré très tôt les bonnes pratiques apicoles. « Notre professeure, Isabelle Bandi, m'a toujours si bien expliqué les choses », détaille-t-elle. Elle ajoute que l'enseignante lui a offert un stylo à la fin de ses études. « Jusqu'à présent je m'en sers pour les tests à l'école. Cela me porte chance. »

Transmission de savoir

Jasmin Scheurer souhaite devenir droguiste. Les professionnels qui exercent ce métier fabriquent aussi des pommades. La jeune a déjà de l'expérience dans ce domaine : elle gratte notamment la résine (ndlr : propolis) des ruches sur les planches de recouvrement des rayons d'abeilles et fabrique ainsi son propre baume pour les lèvres. Quand Jasmin Scheurer parle des abeilles, elle s'extasie : « Elles sont fascinantes ! » L'apicultrice s'étonne de la manière dont ces petites bêtes s'organisent. De la manière dont elles construisent leur nid, leurs alvéoles avec de la cire.

« Au bout de deux jours, une paroi centrale est entièrement construite. Les abeilles travaillent tellement. Pour un kilo de miel, elles font parfois le tour du monde. » Au rucher, Jasmin Scheurer travaille généralement avec un voile. « J'ai pleuré lors des premières piqûres d'abeilles », se souvient-elle.

Avec le temps, elle s'y est habituée. Aujourd'hui, elles équivalent à celle d'un moustique. La citoyenne de Longeau éprouve un grand plaisir à partager sa passion. Elle explique, par exemple, à ses camarades de classe que l'estomac de l'insecte reste attaché au dard de l'abeille. C'est pourquoi l'abeille meurt après la piqûre.

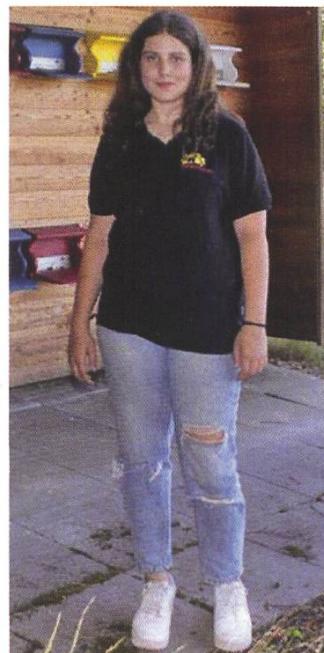
Elle a ainsi déjà transmis ses connaissances en matière d'apiculture aux huit classes inférieures de Longeau. Un travail de longue haleine pour lequel elle a été dispensée d'une demi-journée de cours.

Travailleuse indépendante

A la suite du décès d'un collègue apiculteur, un rucher s'est libéré à proximité de la maison de la famille Scheurer. L'adolescente a pu le reprendre, avec le soutien de ses parents. Elle est désormais apicultrice indépendante, titulaire du Sceau d'or (ndlr : label d'or), et met en pratique son savoir pour s'occuper des abeilles.

Elle s'est énormément réjouie lorsque sa première reine, qu'elle avait élevée elle-même, a garni les rayons. Il y a aussi eu des échecs. « Une reine s'est envolée lors du transfert dans la cage d'alimentation », explique-t-elle. La magie des abeilles mellifères s'est encore renforcée chez Jasmin Scheurer avec son propre rucher. Depuis qu'elle peut se déplacer à moto et avec une remorque, elle est devenue indépendante dans l'exploitation de ses ruches.

L'adolescente peut dorénavant transporter elle-même son matériel et son miel, sans l'aide de ses parents. Pour aller au bout de son activité, elle a également fait imprimer ses propres étiquettes de miel et est membre du groupe d'élevage de reines de Büttenberg.





44^e CONGRÈS DE LA FNOSAD

FÉDÉRATION NATIONALE DES
ORGANISATIONS SANITAIRES APICOLES DÉPARTEMENTALES

AU PALIO DE
BOULAZAC
PÉRIGUEUX

13, 14 & 15
OCTOBRE 2023

L'ABEILLE, ACTRICE
DE LA BIODIVERSITÉ,
INDISPENSABLE
À L'HOMME



© Uta Vessot

L'abeille
Périgordine

GDSA
Dordogne

ORGANISÉ PAR

APIDOR
Union des apiculteurs de Dordogne
Filière apicole

VILLE DE
BOULAZAC
Isle Manoire

Le PALIO

LE GRAND
Périgueux
Communauté d'Agglomération

Dordogne
PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT dordogne.fr

RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

CA
CHARENTE-PÉRIGORD